

Vaccination contre la grippe en entreprise : Klesia renouvelle sa campagne de vaccination pour protéger les salariés

PARIS, le 15 octobre 2018

Alors que la campagne de vaccination contre la grippe pour la saison 2019-2020 a officiellement été lancée le 15 octobre, le groupe de protection sociale Klesia appelle, pour la cinquième année consécutive, ses entreprises clientes à déployer des campagnes de vaccination destinée à leurs salariés, sur leur lieu de travail. L'objectif étant de réduire les conséquences d'une épidémie grippale – absentéisme, désorganisation de l'activité du travail, ... - et de prendre soin des salariés.

Car selon Patricia Ourmiah, responsable innovations et services, la grippe peut bouleverser le quotidien d'une entreprise : *« Klesia en tant qu'assureur d'intérêt général, a depuis quelques années, fait de la lutte contre les maladies infectieuses une priorité, notamment en favorisant l'organisation de cet acte de prévention directement sur le lieu de travail. Parmi les personnes touchées par la grippe, majoritairement des actifs, 8 sur 10 prennent un arrêt de travail d'une durée moyenne de 4,8 jours. Or, le pic d'épidémie a souvent lieu aux mois de décembre et janvier, entraînant d'importantes conséquences sur l'organisation de certaines professions, notamment avec les fêtes de fin d'année et les soldes de janvier. »*

La grippe, un impact fort sur l'organisation d'une entreprise

Aujourd'hui, près de 10 % des absences pour cause de maladie en Europe sont liées à la grippe. Un travailleur a en moyenne 16 % de chances d'être contaminé par le virus de la grippe sur son lieu de travail. Et dans 78 % des cas, le virus se traduit par un arrêt maladie, soit entre 2 à 12 millions de journées de travail « perdues » chaque année, selon l'intensité de l'épidémie.

Pour les entreprises, les conséquences sont donc parfois lourdes : hausse de l'absentéisme, désorganisation de l'activité, coût de remplacement des salariés absents, perte de productivité ...

A ce titre, les entreprises ont intégré l'importance de réaliser cet acte simple de prévention sur le lieu de travail pour en faciliter le recours. Un fort intérêt a été relevé notamment auprès des entreprises accueillant du public – les hôtels, cafés, restaurants, les pharmacies d'officine, les laboratoires d'analyses médicale, le transport de voyageurs ... - ainsi que les petites entreprises qui se trouvent impactées en cas d'absence de leurs salariés.

Vaccination sur les lieux de travail, la couverture vaccinale progresse chaque année

Depuis le lancement en 2015 de sa première campagne de vaccination antigrippale en entreprise, le groupe de protection sociale Klesia voit les demandes de ses entreprises en constante hausse. Durant la campagne de 2018, ce sont plus de **3 000** pharmacies et **85** entreprises qui ont mis en œuvre la vaccination contre la grippe dans leurs locaux, soit près de **16 000** salariés vaccinés.

Focus : les pharmacies d'officine doublement engagées et exemplaires !

La profession de la pharmacie d'officine est en première ligne dans le combat contre la grippe et dans l'amélioration de la couverture vaccinale. En tant que professionnels de santé, ses salariés accompagnent la mise en œuvre de la campagne hivernale. En contact avec les patients, ils sont également particulièrement exposés à la grippe.

L'expérimentation de la vaccination des populations cibles en officines a permis de contribuer à l'augmentation de la couverture vaccinale en France, tant et si bien que ce dispositif est généralisé cette année à toute la France !

Le recours à l'accompagnement de Klesia par les pharmacies d'officine est lui aussi en constante augmentation, en droite ligne avec l'enjeu souligné par Agnès Buzyn, Ministre des Solidarités et de la Santé, d'augmenter le taux de couverture vaccinale de l'ensemble des professionnels de santé.

En effet, le nombre de pharmacies ayant mis en œuvre une opération de vaccination avec Klesia en 2018 a été multiplié par 3 par rapport à 2017, passant à près de 3 275 pharmacies concernées sur tout le territoire national.

Les titulaires d'officines sont unanimes : cette démarche rapide et efficace permet de protéger l'ensemble de leur personnel et d'inciter à la vaccination : 33 % de primo-vaccinants en 2018 !

Parmi les principales raisons évoquées pour mettre en œuvre cette campagne : faciliter cet acte de prévention directement sur le lieu de travail, protéger les équipes officinales et lutter contre l'absentéisme, encourager cette démarche et bien sûr la volonté de protéger les patients les plus fragiles.

Une initiative clé en main appréciée par les entreprises et les salariés vaccinés

Le groupe de protection sociale propose donc une offre clé en main aux entreprises couvertes par le groupe afin d'organiser sur leur site des campagnes de vaccination sur mesure. Une initiative qui vise à faciliter l'acte de prévention sur le lieu de travail et à permettre aussi aux salariés de concilier vie professionnelle vie personnelle, dans un contexte où la qualité de vie au travail est une préoccupation de plus en plus pregnante.

En tant qu'acteur social et responsable, KLESIA souhaite rappeler que, si se faire vacciner est un acte de prévention individuel, il permet également d'améliorer le niveau de santé de toute une population et surtout de protéger les plus fragiles d'entre nous, enfants, personnes âgées, personnes atteintes de maladies chroniques...

Vous souhaitez réaliser un sujet/reportage prochainement sur la vaccination en entreprise ?

Nous vous proposons un reportage sur les lieux d'une entreprise organisant une campagne de vaccination, ou l'intervention de Patricia Ourmiah, responsable innovations et services du groupe de protection sociale Klesia.

Attention : les inscriptions pour les entreprises adhérentes de Klesia ont débuté le 8 octobre et ce jusqu'à fin novembre ; les opérations de vaccination sont préconisées sur la période d'octobre et novembre.

À propos de Klesia :

Complémentaire santé, prévoyance et retraite : tels sont les métiers du Groupe de Protection Sociale Klesia. Paritaire et à but non lucratif, Klesia est un assureur d'intérêt général qui a pris l'engagement de protéger le capital santé et le bien-être de ses clients en mettant en place des actions de prévention et d'innovations sociales. Le groupe est présent partout en France et particulièrement auprès des professionnels des services (transport, tourisme et commerces de proximité, métiers de la santé, conseils et services, défense et entreprises de haute technologie). Ses chiffres clés : 3 300 collaborateurs ; 300 000 entreprises clientes ; 3 millions de personnes couvertes en assurances de personnes et 9,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires global. Plus d'informations sur klesia.fr et  [@Klesia](https://twitter.com/Klesia)

.....
CONTACT PRESSE

Laurie THEVENET – 01.41.16.17.96 // 06.36.50.30.40